

Le point de vue de **NICOLAS VÉRON**

« Accidents » comptables : nous n'avons encore rien vu !

Nicolas Véron, ancien directeur financier de Lycos France

Jamais, sans doute, les professionnels de l'information financière n'ont eu à se remettre en question comme aujourd'hui. La profession comptable, qui considère le mot « créatif » comme une insulte, n'est pas réputée pour son amour du changement ; pourtant, les événements de ces derniers mois la placent au centre des interrogations sur la régulation de notre système économique. La faillite d'Enron, la désintégration d'Andersen, les affaires WorldCom, Xerox ou autres ouvrent une série de bouleversements qui, à coup sûr, n'en est qu'à son début.

Pourquoi la comptabilité est-elle nécessaire ? Depuis plus de cinq siècles, elle fournit le langage commun du capitalisme : la possibilité donnée aux détenteurs de capitaux de comparer entre elles des sociétés différentes et d'estimer leur valeur et leurs risques respectifs de manière objective.

Ce langage a-t-il une influence sur la gestion des entreprises ? Théoriquement, les normes comptables sont neutres, elles permettent d'exprimer par des chiffres une réalité qu'elles ne modifient pas. Mais dans la pratique, les effets de ces normes peuvent être substantiels. Par exemple, si l'attribution ou l'exercice de stock-options se traduisait par une charge d'exploitation (comme tout autre élément de rémunération), il est probable que les entreprises, par souci de leur résultat net, attribueraient moins de stock-options à leurs salariés.

L'importance croissante de l'information financière accompagne la montée en puissance des investisseurs institutionnels, épaulés par les banques d'investissement et les agences de « rating ». C'est à eux, de plus en plus exclusivement, que les entreprises sont tenues de « rendre des comptes », et leurs exigences de précision et de transparence sont toujours plus élevées. En conséquence, l'information comptable et financière, à mesure qu'elle doit mieux « coller » à l'activité de l'entreprise, tend à supplanter tous les autres instruments de gestion.

Pourtant, il est de plus en plus difficile de retrouver une « image fidèle » de la situation des entreprises dans leurs données comptables. Les entreprises changent en permanence leur périmètre de consolidation, au rythme des fusions et acquisitions qui n'a cessé de s'accélérer. Les richesses « immatérielles » telles que les marques et les technologies, difficiles à évaluer, forment une part croissante de leurs actifs. Elles ont également recours à des techniques financières qui leur permettent de sortir de leur bilan certains actifs ou dettes, comme les « special-purpose entities » d'Enron ; le périmètre de consolidation peut aussi être ajusté pour certains ratios, comme chez Vivendi Universal qui intègre SFR à 100 % dans son Ebitda alors qu'il ne détient, via Cegetel, que 35 % du capital de l'opérateur. « Our financial-reporting system is broken », prophétisait il y a six mois Joseph Berardino, alors président d'Andersen, à propos de tous ces nouveaux défis. Quelques semaines plus tard, il était emporté par la débâcle d'Enron.

Simultanément, la mondialisation fait éclater les régulations nationales. L'Union européenne vient de confier la production des normes comptables sur son territoire à l'International Accounting Standards Board (IASB), en considérant que cet organisme privé était seul capable d'unifier les situations disparates des Etats membres. Aux Etats-Unis, l'affaire Enron a altéré la réputation d'excellence des normes US Gaap. De son côté, l'IASB a encore à faire ses preuves sur le plan de la qualité des normes, de la légitimité des processus de décision et de la maîtrise de la transition vers l'adoption de ses normes en 2005 par toutes les sociétés cotées de l'Union européenne.

Les entreprises, les professionnels de la comptabilité et les investisseurs prennent peu à peu conscience des conséquences de ces mutations. Mais leur adaptation rapide, indispensable au retour de la confiance sur les marchés, ne se fera pas sans douleur. Les entreprises, tout d'abord, devront se résoudre à intégrer l'exigence de transparence dans leurs habitudes. Nombreuses sont encore celles qui cherchent à dissimuler ou à minimiser les mauvaises nouvelles. Aujourd'hui, et malgré les

scandales, la résistance au changement est encore l'attitude dominante des directions : leur lobbying intense contre l'intégration des stock-options dans le compte de résultat a fait plier l'autorité de normalisation comptable américaine, et parviendra peut-être au même résultat avec l'IASB ; quant au Medef français, il s'engage dans des combats d'arrière-garde en demandant le retrait des dispositions sur la transparence de la récente loi NRE (« Les Echos » du 27 juin). Les imperfections de la « corporate governance » accusent ce trait : rares sont encore aujourd'hui les sociétés où le conseil d'administration a réellement les moyens de porter un jugement indépendant sur les comptes, malgré la pression croissante des marchés financiers.

Les professionnels de la comptabilité, de leur côté, ne convainquent guère dans leur défense du statu quo. Les praticiens savent bien à quel point il est difficile à un auditeur de résister à la pression de son client, surtout en période de conjoncture difficile - plusieurs affaires l'ont, hélas, illustré récemment. Dans le même temps, la concentration extrême du métier comptable entre quatre firmes mondiales multiplie les conflits d'intérêt et ruine la présomption d'objectivité. Les mécanismes de « peer review », censés maintenir un niveau élevé de qualité et d'indépendance, pèsent trop peu face à la défense commune des intérêts de la profession : « Pendant les quarante ans où j'ai siégé dans des conseils d'administration, et souvent dans des comités d'audit, jamais je n'ai vu un cabinet d'audit porter un jugement négatif sur un de ses pairs », notait récemment Felix Rohatyn.

Les investisseurs, enfin, sont également loin de jouer correctement leur rôle. L'éclatement de la bulle Internet a largement décrédibilisé les analystes financiers, rémunérés non sur la pertinence de leurs prévisions mais en fonction de résultats commerciaux auxquels ils ne devraient pas contribuer. L'immense majorité des investisseurs individuels, et une partie des institutionnels, ne disposent pas encore aujourd'hui des outils nécessaires pour exploiter l'information que les entreprises mettent à leur disposition.

La comptabilité, pour paraphraser le mot de Clemenceau sur la guerre, est devenue une affaire trop sérieuse pour être confiée aux seuls comptables. Pour restaurer la confiance, d'autres intervenants devront renforcer leur rôle : associations d'actionnaires individuels et d'investisseurs, autorités de régulation des marchés financiers, comité de réglementation comptable de l'Union européenne, autorités de concurrence face à la concentration des « Big Four ». Face à l'ampleur de la tâche à accomplir, les risques de dérapage resteront élevés pendant longtemps. La bulle Internet, l'effondrement d'Enron et les autres scandales récents ont déjà fait beaucoup de dégâts, mais le pire est probablement encore devant nous.